



# *L'alcoolisme sous silence*

*Approche linguistique du déni de l'alcoolique*

*François Péréa*

Docteur en sciences du langage  
Université Paul Valéry - Montpellier III

*Article paru dans la revue : Alcoolologie et  
Addictologie 2002 ; 24 (1) : 23-31*

Résumé : L'objet d'étude de cet article est le déni de son addiction par l'alcoolique de comptoir.

L'approche est linguistique et repose sur un corpus de conversations ordinaires enregistrées clandestinement. Nous abordons dans un premier temps les cadrages thématiques de la consommation d'alcool puis les diverses prises en charge (pronominales) de ces alcoolisations. Nous remarquons alors que l'alcoolique s'implique lorsqu'il est question d'usages irréprochables de l'alcool et reporte la responsabilité des consommations éventuellement problématiques sur un tiers ou une collectivité. Nous poursuivons en présentant quelques stratégies de déni de l'alcoolique le choix dans le dicible, le déplacement temporel, le glissement sémantique et les "jeux pronominaux". Nous pouvons alors proposer une typologie pour la négation de l'alcoolisme (typologie tripartite : nier, se décharger, ne pas dire, et nous interroger, avant de conclure sur le statut de ce déni : est-il pudeur, mensonge ou méconnaissance ?

Mots-clés : Alcoolisme - Déni - Discours - Négation.

*English summary* : Alcoholism reduced to silence. Linguistic approach to alcoholic denial.

The study reported in this article concerns the alcoholic's denial of his addiction. The approach is linguistic and is based on a body of secretly recorded everyday conversations. The author discusses the thematic framework of alcohol consumption and the various modes of management (pronominal) of alcohol abuse. Alcoholics tend to describe an irreproachable use of alcohol and transfer responsibility for problematical consumption to other people or groups. The author presents several denial strategies used by alcoholics : the choice of speakable terms, temporal displacement, semantic sliding and "pronominal games". A typology can be proposed for alcoholic denial (tripartite typology : deny, transfer responsibility, do not tell) raising the question of the status of this denial, : modesty, lying or lack of knowledge ?

Key words : Alcoholism - Denial - Speech - Negation.

Nous débuterons notre propos par quelques remarques liminaires.

## *Alcoolique*

Les locuteurs sur lesquels reposent nos recherches se (re)trouvent aux comptoirs des bistrot de quartiers. On les qualifie à l'ordinaire d'"alcooliques". Ici, l'alcoolologue demandera des précisions : alcoolique est pour lui un signifiant générique qui recouvre des comportements divers ayant pour point commun d'être liés à une consommation d'alcool excessive, déviante. Ceux à qui nous avons affaire sont appelés "alcoolites" par Fouquet (1), "alcooliques  $\delta$ " par E. M. Jellinek (2) et "buveurs invétérés" par Alonso Fernandez (3).

Quelque soit le nom qu'on lui donne, l'alcoolique dont il est question ici :

- boit de manière régulière et continue ;
- boit par petites doses des boissons généralement à faible teneur en alcool ;
- est mesuré, ("le plus apollinien des dionysiaques" puisqu'en effet il paraît rarement exagérément ivre bien que les effets de l'alcool se font sentir *"l'exubérance à laquelle on reconnaît ordinairement l'ivresse paraît n'être alors qu'une accentuation d'un phénomène toujours présent"* (3)) ;
- recherche la compagnie (avec qui il ne partage pas le pain mais l'alcool) ;
- est frappé d'apsychognosie (4) comme s'il ne voulait rien savoir de ses sentiments, de ses sensations, de sa vie psychique ;
- nie - jusqu'à se retrouver à l'hôpital, souvent poussé par une tierce personne - avoir un problème avec l'alcool.

Reste à préciser que ce type d'alcoolisme est très largement masculin.

## *Situation et questionnement*

Nous sommes allé enregistrer l'alcoolique selon la démarche de l'analyse participante et de façon clandestine dans des débits de boissons. Cette démarche présuppose une phase d'intégration par "mimétisme comportemental" (consommation en général journalière, au comptoir, etc.). C'est seulement après cette première phase que les enregistrements ont commencé, de façon clandestine afin de ne pas modifier le comportement ordinaire des participants aux interactions (méthode qui, bien qu'elle pose des problèmes d'éthique, est la seule qui permette de récolter des données "naturelles"). Nous n'avons jamais eu recours à des entretiens.

Cela semble aller de soi mais est assez rare pour être souligné. Les études sur le discours de l'alcoolique ont généralement pour cadre le cabinet du psychologue. Parmi ces dernières, on trouve les travaux du Dr Jean Morenon (5, 6, 7, 8, 9, 10), psychiatre spécialiste du "langage alcoolique". L'auteur s'interroge notamment sur la négation de l'alcoolisation (les défenses linguistiques en réponse à la question "combien de verres buvez- vous ?") qu'il met au compte de la pudeur. Ainsi, apparaissent divers stratagèmes linguistiques que l'on retrouve également, mais avec d'importantes nuances, au comptoir. Déjà, à y regarder de plus près, il y a une différence de taille : nous ne nous interrogeons pas ici sur la négation de l'alcoolisation qui est la pudeur de celui qui se déclare (peu ou prou) alcoolique mais sur la négation de l'alcoolisme, puisqu'au comptoir, dans ce cadre qui pour lui n'est pas thérapeutique mais ordinaire, le buveur ne se reconnaît pas dans le portrait de l'alcoolique.

Nous présenterons ici différentes opérations linguistiques qui permettent à l'alcoolique de comptoir de passer sous silence (de "nier" dans une acception large du terme que nous préciserons par la suite) son alcoolisme. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur toutes les occurrences ayant trait à l'alcool et sa consommation, occurrences produites par un locuteur que nous avons rencontré à cinq reprises. Nous ferons par la suite référence à d'autres locuteurs afin de présenter d'autres phénomènes de "négation" (toujours dans une acception large et momentanée du terme) non présents dans le discours du locuteur principal.

Les usages de l'alcool étant ambivalents, nous commencerons par une étude des cadrages. Par la suite, nous nous attacherons à la prise en charge par le biais des pronoms de ces différents usages actualisés avant de proposer une présentation des différentes stratégies de négation. Enfin, deux chapitres rendront compte du travail d'analyse et de conceptualisation "une typologie pour la négation de l'alcoolisme" et "mensonge ou méconnaissance ?".

## *Les cadrages de la consommation d'alcool*

Avant d'observer les cadrages de la consommation d'alcool opérés par l'alcoolique, il est nécessaire de nous pencher sur les représentations et les usages de l'alcool dans nos contrées, afin d'avoir une idée de ce qui constitue le discours commun sur la consommation d'alcool. L'histoire de l'humanité se mêle à l'histoire de l'alcool. L'héritage des générations précédentes est lourd de conséquences sur nos pratiques actuelles des boissons alcoolisées et conduit à ce que Chapuis (11) nomme la "réalité-alcool", c'est-à-dire à des représentations sociales positives de l'alcool, représentations qui occultent le "réel-alcool", les aspects néfastes de la boisson (sur l'organisme, la vie sociale, etc.).

Ces représentations positives s'articulent autour de(s)

- la convivialité du partage du verre d'alcool autour de cérémonies de la rencontre (l'exemple le plus évident est celui de la rencontre apéritive) ;
- la fête exceptionnelle, où les effets désinhibants de l'alcool sont bienvenus pour faciliter ce passage momentané à l'extraordinaire (l'alcool coule à flots aux noces des mariages) ;
- arts de la table, où l'oenologie figure aux côtés de la grande cuisine (cela est particulièrement vrai en France) ;
- pratiques religieuses, puisque de l'Eucharistie chrétienne au Kiddouch (où l'enfant n'a plus à recracher le vin bu dans le verre partagé) en passant par le vin scellé promis à tous les Justes par le Coran (vin imaginaire, verbe d'Allah), pour ne citer que quelques exemples, les rituels religieux font de la consommation de la boisson alcoolisée un moyen de rapprochement, de conversion ou de récompense ;
- pratiques médicales (dans une moindre mesure peut-être), depuis l'utilisation de l'alcool comme anesthésiant durant les campagnes napoléoniennes jusqu'aux ouvrages les plus récents, tel que celui de Montignac (12) ;
- et d'autres pratiques encore.

Ces représentations positives de l'alcool sont favorisées par la règle du "savoir-boire" (selon l'expression de Barthes (13)) qui autorise la consommation. La stigmatisation frappe alors celui qui a "le vin mauvais" ou l'ivrogne qui dépasse les limites de cette norme à en devenir littéralement "a-normal".

Rencontrons des extraits du discours de H.. Nous proposons de présenter les occurrences ayant trait à la consommation de boissons ou à l'usage 'autre' de ces boissons (culinaire, médicinal) en les regroupant par catégories (nombreuses afin

de ne pas réduire les nuances du corpus). Nous présentons ces catégories dans un ordre de fréquence d'apparition et n'omettons aucun extrait.

## ***Consommation apéritive ou bistrotière***

Consommation bistrotière : il s'agit là d'une consommation acceptable comme on prend un verre dans un café de temps à autre.

- 2ème enregistrement

1. *"tu vois les mathématiques de la logique universelle : je venais pas au bistrot ce matin"* [poursuit par une succession d'événements qui le conduisent vers un accident sur la voie publique].

- 3ème enregistrement

2. *"j'ai un copain qui est passé boire l'apéro hier"* [poursuit sur un éventuel arrêt de travail].

- 4ème enregistrement

3. *"en arrivant à la place de la Comédie on est allé boire un pot au piano-bar"* [poursuit sur la ville de Montpellier, le locuteur est lyonnais].

4. *"tu arrives, tu passes devant chez X et c'est c'est au bar. Tu bois ton canon chez eux, tu as ton sac, ta bouteille d'eau"* [à propos du chemin à emprunter pour se rendre à la plage de Lespiguette ou le locuteur est allé en vacances).

5. *"moi j'ai discuté avec le maire du Grau (du Roi). Il me disait, on buvait l'apéro."* [à propos du "bétonnage" de la côte méditerranéenne].

6. *"tu sais quand tu, quand tu rentres dans un bar, tu demandes un whisky, un whisky australien, y'a qu'eux qui peuvent le boire tu sais, et bien tu tu leur demandes en anglais "You're please whisky" ça y est y savent que tu es Français ; tout juste si ils te crachent pas dans le verre"* [sur une hypothétique francophobie des Australiens].

-5ème enregistrement

7. *"je te payerai l'apéro et tu me le plumes. Je vais pas le plumer moi"* [à propos d'un poulet acheté chez un ami fermier].

8. *"tu en avais un qui portait les caisses de pinard, l'autre qui portait des caisses de bière et j'avais un copain qui portait le mouton"* (Plus loin :) *"Si tu as 12 litres de pinard, plus de la bière, plus heu le mouton rôti, elle bouffe, et en plus on avait amené une bouteille de gnôle alors tu vois un peu"* [à propos d'un barbecue et de l'appétit de "la femme"].

## ***Alcool remontant/soutien passager dans les "coups durs"***

- 3ème enregistrement

9. *"j'arrive à la maison je saute sur l'gamin et je me mets à la console et je lâche plus l'gosse ; après avoir discuté avec une bouteille de whisky. Tu veux faire ce boulot toi ?"* [à propos de son travail d'aide-soignant à domicile]

10. *"Si à neuf heures 30 je suis pas encore au boulot (mais au bistrot), je bois un Krystal et qu'si j'ai l'appareil (photographique) à côté de moi tu as compris et surtout quand je commence au café, en plus! Parce que quand il y a un macchabée on fait un rapport pour voir comment il est tombé et tout je suis obligé de faire des photos".*

- 4ème enregistrement

11. *"elle le sait Patricia (la serveuse) j'ai l'appareil quand j'arrive ici, je lui demande un café. C'est ma psy. Ah je vais pas lui donner deux-trois cent francs de l'heure quand même".*

12. *"tiens mets mets-moi un Krystal et je me sauve : j'veis travailler"* [Alors que le travail vient d'être décrit comme "pesant", "difficile". Il est encore présent plus d'une heure après].

- 5ème enregistrement

13. *"c'est pour ça que je tire cette gueule de déprimé parce que, c'est vrai, d'toute façon quand je suis à cette heure-ci au Krystal c'est que j'ai une merde. Quand j'ai l'appareil heu, parce qu'on est obligé pour les services de... Je vais doubler les photos je vais les faire voir à Patricia"* [La serveuse confirme : 1) n'avoir jamais eu les photographies (six mois plus tard) ; 2) que le locuteur boit tous les matins des "Krystal" avec ou sans appareil photo].

## **Usage culinaire**

Il faut préciser que les occurrences présentées ci-dessous sont liées et suivies dans le discours du locuteur. Si le nombre d'occurrences est intéressant, il faut préciser que le thème n'est jamais réapparu.

- 5ème enregistrement

14. *"tu prends un peu de champagne, un petit peu de crème, un tout petit peu de jaune d'oeuf..."* [recette des "huîtres chaudes" extrait].

15. *"je mets mon pinard mais faut pas mettre du mauvais : je mets du Côtes du Rhône"* [recette du boeuf bourguignon (extrait)].

16. *"après je mets une couche de laurier un tout petit bout de piment et une couche de rhum. Je remets un petit peu de graisse d'oie, une couche d'eau, de rhum un petit peu de thym, laurier, une couche de rhum je mets dans des grands bocalux"* [recette du confit d'oie : extrait].

17. *"avec le reblochon coupé en deux que tu fais revenir avec du vin blanc des patates et puis une couche d'oignons"* [recette de la tartiflette].

- On relira également l'extrait numéro 8.

## ***Ivresse inspiratrice (usage créatif et artistique)***

-3ème enregistrement

18. *"par contre qu'est-ce qu'il picolait (à propos de Brassens) [Plus loin :] Nougaro c'est im-po-ssible ce qu'il picolait [Plus loin :] Y'a que Nougaro c'est ça : moi je l'ai vu sur scène mais c'est, bourré, je te mens pas bourré. [Plus loin :] Il était bourré il avait sa bouteille de blanc à côté de lui (Charles Bukowski invité chez Bernard Pivot)" [dans le même tour de parole qui se termine par les prétentions littéraires du locuteur (écrivain amateur)].*

- 5ème enregistrement

19. *"j'avais "Circus". Du temps où il n'y avait pas Gilmoore c'était Water. J'avais tout, j'avais le film et je l'ai prêté voilà pareil toutes les cassettes ; tu sais le film des (Pink) Floyds avec l'autre il est complètement bourré".*

## ***Ivresse exceptionnelle***

- 3ème enregistrement

20. *"non du soir : quatre heures 15 enfin c'est 16 heures 16, je sais pas comment vous comptez, 15 heures 45. Ben déjà l'autre soir en plus Sylvie elle est partie elle était complètement raide. J'ai dit "Si jamais tu avais soufflé dans le ballon". Il y avait il y avait plein de whiskies qu'elle connaissait pas alors il a commencé à lui faire goûter les whiskies mais tu sais des babies, toujours avec les verres d'eau : il est pas con il sait servir les verres d'eau tchac tchac tchac tchac. Alors ils ont goûté cinq ou six et après je lui ai payé un demi à Paul, enfin Jean-Paul. Elle a du goûter je te mens pas sept ou huit whiskies mais c'était des babies.*

- F. *Dans les verres-là ?*

- H. *Ouais. De toute façon après elle lui a dit "j'pourrais avoir un verre d'eau s'il-vous-plaît ? "Dis donc elle l'a bu ! J'ai dit "tu veux que je te ramène" elle a dit "non". Elle était plus bourrée que moi (rires). Regarde ça fait une heure que je suis au travail, j'ai déjà gagné euh 64 francs 90 et j'ai dépensé 36 francs plus les pourboires. Tu veux pas venir me voir tu sais piquer un cul de vieille ? Ca me fait plaisir" [il est intéressant de noter que plus loin dans l'interaction, le locuteur reparle de cette après-midi mais ne mentionne plus Sylvie : il devient le personnage principal. Dès lors, l'alcool disparaît et le locuteur ne retient que les "bonnes blagues" racontées au patron de l'établissement].*

On relira également l'extrait numéro 8.

## ***Usage médical (alcool non bu)***

Le thème est proposé par un autre buveur B.

- 4ème enregistrement

21. - B. (à la serveuse) *"Vous avez pas connu ça les ventouses : c'est un verre comme ça, un verre comme ça, vous mettez du coton avec de l'alcool dedans et vous vous le mettez sur la peau. Vous en mettez une trentaine. On sent rien du tout ça fait pas mal et c'est collé et après faut attendre un moment : ils tombent les uns derrière les autres. Ça tombe à mesure.*

- H. (à la serveuse) *Et la grippe : une heure après tu as plus la grippe même si c'est une bonne une vraie grippe, t'as 40 de fièvre. Oh mais je connais tout ça moi j'suis issu de la campagne vous savez. Mais les ventouses c'est comme un verre : tu peux le faire avec un verre aussi tu sais des verres tu mets un petit bout de coton avec l'alcool à brûler, un petit coup d'alcool à brûler, paf, tu poses sur la peau donc ça respire toute l'eau, toute la merde que tu as dans le corps..."*

## **Autres occurrences**

- 3ème enregistrement

22. *"tiens! Ressers-moi un verre".*

23. *"là tu vois je te mens pas Patricia j'en ai pour un quart d'heure, un quart d'heure pour les faire [il propose de nettoyer les vitres du bar]. Tout ! Comme ça je dirai à Jean-Paul [patron] qu'il me paye une dizaine de Krystal.*

24. P. [à propos des personnes âgées placées en hospice] *Il n'y a pas de de contact.*

- H. *Non il n'y a pas de bouteille qu'est...*

- P. *Il y a rien là".*

25. [toujours à propos des personnes âgées placées en hospice] *"Ils bouffent, on leur met un plateau, alors un plateau comme ça c'est à compartiments, système compartiments. On leur met ça sur la table, ils peuvent pas boire de pinard, ils ont pas droit au café".*

26. H. *"Non mais elle est pas con cette gonzesse.*

- P. *Merci.*

- H. *Oh excuse-moi, excuse-moi j'ai pas les mots bien souvent. J'aurais pas dû dire ça : j'vais me prendre une bouteille sur la sur la gueule".*

## **Remarques**

On note tout d'abord que ces occurrences s'inscrivent dialogiquement dans l'ensemble des discours sociaux sur l'alcool. Ainsi, on retrouve des cadrages qui renvoient à des pratiques

- qui sont valorisées voire encouragées telles que les pratiques conviviales de l'apéritif et la consommation bistrotière "ordinaire" (extraits 1 à 8 et 23) ;

- qui sont excusées, acceptables, telles que l'ivresse exceptionnelle (8, 20), la consommation justifiée d'un "remontant" (9 à 13) ou a fin de "tutoyer les muses" (18, 19) ;

- qui ne sont pas à proprement parler des pratiques de la boisson alcoolisée mais des usages parallèles de l'alcool tels que l'utilisation en cuisine (14 à 17 et 25) ou encore en médecine populaire (21).

Nous réservons les occurrences 22, 23 et 26 qui concernent les activités de service.

D'une façon générale, nous avons affaire à des situations de consommation courante (au moment du narré). Pourtant, à y regarder de plus près, on remarque que certains de ces "modes" d'alcoolisation présentés par l'alcoolique, bien que n'étant pas radicalement stigmatisés par la société, sont néanmoins proche de la frontière floue qui sépare l'acceptable du scandaleux. Ainsi, par exemple, l'ivresse exceptionnelle reste une ivresse, un état second, un état limite. Il est alors intéressant d'observer comment sont pris en charge ces différents types d'alcoolisation et, pour ce faire, nous nous attachons aux pronoms personnels.

## **La prise en charge personnelle (pronominale)**

Il s'agit dans ce chapitre de s'interroger sur la prise en charge des divers usages qui sont faits de la boisson alcoolisée. Nous avons pu observer que l'alcoolisation, Si elle peut être considérée comme "anormale" (déviante des normes, des usages communs) ou pathologique, est exclue des actualisations des consommations d'alcool par l'alcoolique. Cependant, on remarque que certaines consommations d'alcool sont plus critiquables que d'autres. L'approche des pronoms personnels - telle que nous la trouvons, entre autres, chez Coñaniz (14) - nous permet de découvrir les degrés de prise en charge par l'alcoolique des différents usages actualisés. Autrement dit, on se pose dans un premier temps la question "qui boit comment ?".

### ***1<sup>ère</sup> personne du singulier (le locuteur alcoolique Je, moi, me)***

#### ***Sujet***

- Elle boit l'apéro et va au bistrot (7, 10, 1). ("Aller au bistrot" rien n'indique dans les occurrences la compulsion de répétition. Dès lors, on ne peut considérer le comportement présenté ainsi comme déviant).

- Elle fait une utilisation culinaire et thérapeutique (par usage externe) de l'alcool (15,16, 21).

- Elle consomme l'alcool comme remontant (11,13, 9). Notons qu'il semble n'y avoir là rien d'anormal puisque le remontant en question est aussi bien du "Krystal" que du café. De plus, cette alcoolisation particulière est justifiée par des circonstances professionnelles passagères ("[quand] *j'ai eu un macchabée* [au travail]"). Ainsi peut- être justifiée l'alcoolisation au moment de l'énonciation en une raison qui fait "glisser" l'interprétation de la stigmatisation à la compassion voire l'admiration, pour ce personnage philanthrope, sensible et dévoué. On se contente de "recharger les accus" en somme.

### ***Complément***

- Elle est "bourrée" mais l'aveu est accompagné d'une minimisation ("*elle était plus bourrée que moi*") et d'une justification ("*Il y avait plein de whiskies qu'elle n'avait pas goûtés*") (20). Nous y reviendrons.

- Elle est servie (réceptrice de l'offrande de la serveuse) (12, 22).

### ***2<sup>ème</sup> personne du singulier (tu)***

- Elle boit l'"apéro" et va au bistrot (4, 6). Précisons que le "tu" ne réfère par directement à l'allocutaire : il est "tu implicatif" (le locuteur veut faire participer l'allocutaire à son expérience (4)) ou "tu général" (6) (l'énoncé peut potentiellement être pris en charge par "je", "tu", "il", quiconque, etc.).

- Elle a un usage culinaire et médical (usage externe) de la boisson alcoolisée (14, 17, 21). Notons que le "tu" peut avoir ici aussi un usage "généralisant".

- Elle participe à un repas largement trop "arrosé" (8). Notons que le "tu implicatif" est ici substitut d'un "nous" incluant le locuteur.

### ***3<sup>ème</sup> personne du singulier (il, elle, pronom relatif anaphorique qui)***

- Elle boit l'"apéro" avec le locuteur (2) (le "il" est "un copain").

- Elle apporte de l'alcool en grande quantité à un repas (8) (le "il" est inconnu).

- Elle s'enivre (20) (le "elle" est "Sylvie").

- Elle s'enivre (18 : trois occurrences différentes, 19) (les "il" Sont Brassens, Nougaro, Bukowski et Water).

### ***Pronom indéfini (on incluant le locuteur)***

- "On" boit l'"apéro" (3, 5).

- "On" apporte une bouteille supplémentaire à un repas (8).

### *Troisième personne du pluriel (ils)*

- "Ils" [les "vieux" des hospices] n'ont même pas droit à une consommation ordinaire et courante (25).

## *Commentaires*

Si l'on s'attache à observer les différentes prises en charge de l'alcoolisation, on remarque tout d'abord que l'alcoolique ne prend à son compte aucune alcoolisation singulière ou critiquable (voir les deux paragraphes suivants). En effet, le "je" a une consommation apéritive ou bistrotière partagée avec la seconde ou troisième personne du singulier. L'usage de "tu" de généralisation vient renforcer la normalité (définie par le partage) de ce type de consommation. Il en va de même pour les usages culinaire et médical de l'alcool auxquels renvoie également le "tu" (implicatif et/ou de généralisation).

Un premier écueil est surmonté par l'alcoolique qui évite la stigmatisation pouvant apparaître avec la consommation d'un "remontant". On pourrait en effet considérer la consommation résolutive comme un indice, un symptôme de l'alcoolisme. Ce serait oublier la double stratégie de défense mise en place. En effet, le locuteur boit de façon régulière et tout au long de la journée. Pour éviter l'accusation, il propose une justification qui déplace le problème, le trouble (le locuteur ne souffre d'aucun mal puisque la raison de sa consommation n'est pas interne mais externe) dans un premier temps, et nie le lien particulier à l'alcool puisque le remontant est aussi ("surtout") le café (la comparaison de la consommation d'alcool avec celle d'autres substances psychotropes, apaisantes - café, cigarettes, médicaments chez un tiers - n'est pas chose rare dans le discours des alcooliques de comptoir).

Les diverses ivresses (qui sont les pratiques où la frontière entre acceptable et stigmatisable se brouille) ne sont pas prises en charge personnellement (à la première personne du singulier) par l'alcoolique. Elles sont reportées sur l'autre identifiable un "il" nommé (18, 19, 20), sur l'allocutaire par un procédé d'implication (8) ou par un ensemble de personnes auxquelles réfère le "on" inclusif (je + ils) ou de généralisation. Ce dernier point est suffisamment récurrent chez les alcooliques de comptoir pour que l'on puisse dégager deux stratégies :

- Le **détournement**, c'est-à-dire l'utilisation d'un pronom substitutif (qui exclut grammaticalement le locuteur) à la place du pronom à la première personne du singulier, quand bien même le sujet du procès est bel et bien le locuteur comme dans cet extrait exemplaire (d'un autre locuteur, patron d'un débit de boisson).

- F. *Je m'entraîne pour devenir alcoolique.*

- P (patron du café). *Pour devenir quoi ?*

- F. *Alcoolique!*

- P. *Oh c'est pas difficile hein. Je te donne la recette moi : tu achètes un bistrot, tu es alcoolique au bout de cinq ans. Un an, un an et demi tu es plein comme un garde tous les jours. Chaque fois qu'un gonz te dit "tu veux boire un coup ?" "Ben OK". Alors l'autre il boit un blanc et toi tu prends un blanc ; l'autre il dit "un pastis" tu bois un pastis ; le troisième il dit "un demi" tu bois un demi. A midi tu es déjà plié".*

On notera que plus que d'implication de l'allocutaire, il s'agit ici de "désimplication" du locuteur.

- L'**extension**, c'est-à-dire l'utilisation d'un pronom collectif ou indéfini qui évite au locuteur de supporter le poids d'une conduite singulière en la partageant avec d'autres. On rencontre ainsi :

*"on est tous plus ou moins alcooliques"* (où le signifiant alcoolique est opposé à ivrogne et réfère à un gros buveur à la consommation à peine exagérée) ; *"il y a quarante ans, on buvait du Pernod. Il y a vingt ans, du Casa"*.

Nous pouvons retenir à propos des diverses prises en charge (pronominales) des consommations de la boisson alcoolisée que l'alcoolique s'implique grammaticalement lorsqu'il est question d'usages irréprochables, justifie sa présence quotidienne dans les débits de boisson en occultant toute problématique "interne" puisqu'il situe l'événement déclenchant l'alcoolisation (et la consommation de café) dans le cadre de circonstances professionnelles éprouvantes - dans les passages sur l'alcool "remontant"- et reporte la responsabilité des consommations éventuellement problématiques sur un tiers ou une collectivité d'individus.

## Quelques stratégies de deni de l'alcoolisme

Nous le remarquons celui dont nous pouvons observer le comportement alcoolique (au comptoir) ne parle pas de l'alcoolisme. Cela ne l'empêche pas pour autant d'actualiser dans son discours le thème de l'alcoolisation (des alcoolisations) mais, nous l'avons vu, cela se fait avec une prudence qui défend le locuteur de la stigmatisation. Dès lors, l'écart sémantique entre soi et la consommation litigieuse d'alcool est posé. Nous voulons ici présenter quelques unes des stratégies qui permettent cette mise à l'écart.

### *Le choix dans le dicible*

Jusqu'ici qu'avons-nous fait ? Nous avons observé des séquences où il était question d'alcoolisations globalement acceptables et ce que l'on pourrait appeler des "défenses linguistiques" sur des pratiques éventuellement litigieuses. C'est que l'alcoolisme, la consommation radicalement déviante, n'est pas actualisé dans le discours de l'alcoolique de comptoir. Ici, nous constatons le vide, l'absence de

**parole**, alors que parfois, les thèmes abordés auraient permis de dire quelque chose là où est posé le silence. Alors, il nous faut reconnaître notre propre limite de linguiste : il nous est impossible de savoir si ce silence, cette absence de signifiants désignant la consommation d'alcool (considérée dans sa dimension pathologique) relève du caché (du dicible non dit) ou de l'indicible (rejeté hors du champ de la conscience).

Il nous faut alors laisser ce soin à d'autres et cela est d'autant plus facile que le constat de l'indicible est fait par de nombreux cliniciens. Et Legrand, entre autres, d'écrire à propos de ce type d'alcoolique : *"c'est un bon vivant qui cherche la compagnie, boit en société et qui n'éprouve aucune culpabilité. L'idée ne lui viendrait pas qu'il puisse souffrir d'un mal quelconque. Il n'est pas le client des psychiatres et des psychologues, pas plus qu'il ne s'adresse spontanément, pour se soigner ou se libérer, aux groupes d'anciens buveurs. Lorsque ça tourne mal, au bout de 15 à 20 années de consommation, lorsque, guetté par la mort, il sera frappé par l'une ou par l'autre des maladies induites par l'alcool, c'est à l'hôpital généralement qu'il aura affaire"* (15).

## ***Le déplacement temporel***

Morenon, qui recueille les paroles des alcooliques dans le contexte de l'entretien psychologique, fait état de la stratégie du "déplacement temporel" : *"le déplacement temporel est habituel. Les patients, incapables d'exprimer la réalité du moment, en appellent à l'avenir ou au passé - Je me suis calmé mais j'ai beaucoup bu autrefois - tout comme par pudeur, Salvador Dali ne pouvait que rapporter au passé ses selles pestilentielles"* (5).

On se demande alors ce qu'il en est de cette opération de défense (cette "pudeur") dans la situation ordinaire de production des énoncés, situation dans laquelle l'alcoolique n'est pas convaincu de son alcoolisme. D'une manière plus générale, on s'interroge sur l'utilisation des valeurs temporelles dans le discours. Pratiquement, on remarque que le présent est majoritaire dans l'ensemble des occurrences. On totalise ainsi huit "passages" au passé, 13 au présent et un au futur. Le linguiste ne s'y arrête pas et va observer les différentes valeurs de ces trois moments de l'expérience.

Pour ce qui est des extraits de corpus que nous considérons ici nous trouvons :

**\* Temps du passé** : L'imparfait et le passé composé (tous deux au mode indicatif)

- On note que l'imparfait de narration apparaît dans les séquences d'ivresse (8 d'une part, et 18-19 d'autre part) avec des pronoms référent à la troisième personne du singulier. la quatrième occurrence de l'imparfait se rencontre dans la narration de la "logique universelle" (1).

- Le passé composé apparaît une fois lors de l'épisode de la "cuite de Sylvie" et trois fois dans des cotextes où il est question de consommations apéritives incluant le locuteur.

**\* Temps du présent :**

- Le présent de généralisation, de "vérité générale" (qui ne réfère pas à un vécu précis mais à une expérience, une observation, qui peut être celle de tout-un-chacun) apparaît dans les séquences avec le "tu de généralisation" (4, 6, 8) et dans l'extrait sur les personnes âgées à qui on refuse un verre de vin au repas.

- Le présent "mode d'emploi" est utilisé dans les séquences sur les recettes de cuisine (14, 15, 16 17) et l'épisode des ventouses thérapeutiques (21).

- Le présent "d'habitude" apparaît dans les séquences de l'"alcool remontant" (9, 10, 11).

- L'extrait 19 réfère au présent à une alcoolisation passée (de "Water" des "Floyds") réactualisable par le biais d'un enregistrement vidéographique d'un concert.

**\* Temps du futur** dans un discours (de soi) rapporté (par soi) (7) : *"j'te payerai l'apéro"*

Ajoutons à l'exposé que seules deux occurrences réfèrent à la situation actuelle d'alcoolisation (à laquelle nous participons) : il s'agit des demandes de service à l'employée de l'établissement (11, 22).

On remarque dans un premier temps que toutes les occurrences d'une alcoolisation "litigieuse" sont au passé (à l'imparfait). Le fait qu'il s'agisse d'événements qui se sont déjà produits ne suffit pas à expliquer ce phénomène, puisqu'en effet la narration des événements du passé se fait souvent - à l'oral - au présent de l'indicatif (dans les extraits du corpus que nous présentons ici, nous en trouvons de nombreux exemples). Il faut cependant préciser que des alcoolisations tout à fait "acceptables" sont elles aussi narrées au passé (au passé composé qui implique la continuité dans le présent).

Les temps du présent sont aussi instructifs. En effet, Si les "présents de généralisation" (vérité générale) et de "mode d'emploi" sont attendus en raison du système de la langue, le présent (l'habitude qui s'impose dans les séquences sur l'"alcool remontant" pose problème : s'il ne s'agit pas d'aveux du point de vue sémantique (voir commentaire de la partie "La prise en charge personnelle", le niveau formel (le point de vue de la valeur temporelle) peut bien en constituer un (nous avons affaire à un présent d'habitude).

## *Le glissement sémantique*

Nous nous attachons ici aux signifiants référant à l'alcool et sa(s) consommation(s).

### **Premier constat**

Dans les extraits que nous avons présentés ici, le signifiant alcool n'apparaît pas à l'exception de deux occurrences du syntagme "alcool à brûler" (dans l'extrait sur les "ventouses") qui ne concernent pas à proprement parler la consommation d'alcool. Il faut noter que certains cotextes (entourage textuel de l'extrait) ne sont pas favorables à l'apparition de ce signifiant (on imagine mal le client demander à la serveuse de lui servir "de l'alcool") alors que d'autres auraient pu le faire apparaître, comme le récit du barbecue où, à la place d'une énumération des boissons emportées, on pourrait trouver un constat de présence d'alcool (du genre "en plus, il y avait plein d'alcool"). L'absence du signifiant alcoolique n'a rien de surprenant : nous avons remarqué dès les premières lectures que l'alcoolisme était de manière quasi systématique passé sous silence.

### **Deuxième constat**

On ne peut parler, à la suite de ces extraits, d'un idiolecte ou encore d'un sociolecte bistrotier sur la base des désignants de la consommation d'alcool. Il apparaît en effet que les signifiants désignant la consommation et les boissons sont ceux qu'utilise le locuteur ordinaire. Pourtant, il est un phénomène qui apparaît parfois lorsque le locuteur est confronté par l'allocutaire à la problématique de l'alcoolisme et à sa propre pratique de l'alcool. Les occurrences sont rares dans l'ensemble de notre corpus (les locuteurs se trouvant rarement dans cette situation conversationnelle) et nous n'en avons pas trouvé chez le locuteur que nous citons depuis le début de cet article. On nous permettra cependant, pour présenter le phénomène, d'en citer deux autres (nous précisons entre crochets l'*incentif* de l'allocutaire).

F. est l'enquêteur et P. le patron (alcoolique) du bistrot :

- F. *Je m'entraîne pour devenir alcoolique.*
- P. (patron du café). *Pour devenir quoi ?*
- F. *Alcoolique!*
- P. *Oh c'est pas difficile hein. Je te donne la recette moi : tu achètes un bistrot, tu es alcoolique au bout de cinq ans. Un an, un an et demi : tu es plein comme un garde tous les jours. Chaque fois qu'un gonz te dit "tu veux boire un coup ?" "Ben OK". Alors l'autre il boit un blanc et toi tu prends un blanc ; l'autre il dit "un pastis" tu bois un pastis ; le troisième il dit "un demi" tu bois un demi. À midi tu es déjà plié.*
- F. *Ouais mais là c'est pas un choix c'est du commerce.*

- P. *et après tu après tu es (?) toute la journée et les soirs tu t'endors quand tu regardes un match à la télé" [fait signe de s'endormir]. C'était bien le match hier ? "Putain impeccable". Tu n'as rien vu t'as bien dormi. T'as même pas vu que tu étais marié. Des fois tu dors tout seul avec le chien dans la niche. Ça on est tous plus ou moins alcooliques hein.*

- F. *Il n'y en a pas beaucoup ici.*

- P. *Hein ? Il n'y en a pas beaucoup ? Ben mon vieux. Ah tu connais pas bien le quartier hein. Il n'y a pas beaucoup d'alcooliques qu'il dit ! Ben moi j'en ai pas vu beaucoup qui buvaient pas. J'en ai pas vu beaucoup qui n'étaient pas alcooliques je veux dire. Neuf sur dix.*

- F. *Ah ouais ?*

- P. *Ah ! J'ai pas dit ronds ! Alcooliques c'est différent c'est pas la même chose. Moi des fois j'ai bu des canons mais j'suis pas tu me verras pas tituber rien du tout.*

- AE. *De toute façon suffit de boire un verre de vin par jour tu es alcoolique.*

- P. *Ah oui... Non!*

- AE. *Si du moment que tu peux pas.*

- P. *Non pas un verre par jour tu es pas alcoolique. Tu es parce que tu peux pas t'arrêter tout de suite. Un mec qui est alcoolique il va s'arrêter d'boire de l'alcool. Comme moi si j'ai pas mes mes deux verres de blancs le matin, mes deux Pastis à midi, mes trois bières dans l'après-midi, j'suis pas bien. Je dépasse pas une certaine dose mais il me faut ma petite dose. J'ai pas honte de le dire. Après quand tu dépasse alors là tu es rond mais tant que je dépasse pas ma dose je suis pas rond, j'suis bien. Et et ça ? [montre une cigarette].*

- AE. *Ah mais c'est pareil!*

- P. *C'est pareil... [P. poursuit avec d'autres comparaisons ceux qui fument, ceux qui prennent des cachets, etc.].*

Commençons par rappeler que la "méthode" pour devenir alcoolique se confond ici avec l'histoire de P. (en P4). Le locuteur se présente donc comme un alcoolique, mais le signifiant ici est à considérer dans une acception très large puisque neuf habitants du quartier sur 10 seraient "alcooliques". L'affirmation ne manque pas de surprendre mais elle est justifiée dans un troisième temps par le locuteur **qui opère le glissement sémantique du signifiant alcoolique au signifiant rond**, ce dernier ayant à sa charge le signifié porteur de la stigmatisation.

I. est client :

[Un ami lui rappelle ses multiples arrestations (et condamnation) pour "conduite en état d'ivresse"]

- I. *"arrête de ma vie j'ai jamais tué personne. Bien sûr même Si j'étais un ivrogne j'ai jamais eu quoi ai eu, j'sais pas. Si dans ma vie, en 25 ans de conduite, j'ai eu deux trois petites bricoles c'est tout oui. Ils ont rien trouvé" [...]* (Le locuteur poursuit par le récit des événements qui ont conduit à sa dernière arrestation et à sa comparution devant le tribunal sans jamais mentionner le problème de l'ivresse au

volant et en s'offusquant de ces accusations non fondées).

Dans l'extrait précédent, la dé-dramatisation (dé-stigmatisation) se faisait dans un premier temps par la généralisation (90 % de la population du quartier seraient alcooliques). On observe ici d'autres procédés. D'abord, la conjugaison du verbe d'état dans la phrase cruciale de l'extrait ("même si j'étais alcoolique") qui, à l'oral, produit le doute : est-ce là un imparfait (qui renvoie au passé la problématique éthylique) ou un conditionnel (qui marquerait la distance prise par le locuteur face au jugement du tribunal).

Nous penchons pour la seconde interprétation (le conditionnel) puisque le discours se poursuit par la mise en cause de la crédibilité du médecin du centre de désintoxication (le problème du sevrage et de l'alcoolisation est ici complètement occulté)

- I. *"ah mais là j'ai refusé! Oh j'ai vu quelques mois après... Eh moi je m'en suis vu pendant trois ans moi, mais j'ai refusé, mais ça m'a coûté 1 500 francs à chaque... tous les trois mois une visite. À près de 200 il me prenait. Après la quatrième fois j'ai dit "écoutez hé", c'était soi-disant un docteur qui recevait là-bas, "hé" je lui ai dit "écoutez-moi, ça me coûte 550 francs par an. Maintenant ça fait déjà un an et demi. Vous m'avez fait faire trois fois, maintenant vous êtes docteur vous me le faites plus Si vous voulez pas payer. Autrement vous payez moi j'y retourne même tous les mois". Le gars il me regarde, il se retourne, il voulait absolument que je fasse trois mois de cure. J'ai dit "je vais pas aller me faire abîmer l'estomac pour vous". C'est vrai ça ! Je te jure hein ! Putain oh j'aurais tué quelqu'un qu'on me traitait pas comme ça !"*

Nous rencontrons ici un glissement sémantique dans la conduite en état d'ivresse, c'est l'ivresse qui est problématique et sanctionnée (c'est elle qui est la cause de trop nombreux accidents de la route) alors que l'alcoolique ne retient, dans le compte-rendu d'accusation, que la conduite. C'est en effet sur elle que se poursuit le débat et l'ivresse passe alors pour un élément anecdotique, sans importance.

## **Commentaires**

"Glissement sémantique" : le syntagme ne se veut pas un concept et ne réfère pas à un ensemble de phénomènes strictement identiques et canoniques. Les deux exemples présentés ci-dessus permettent de montrer deux événements linguistiques récurrents qui constituent des définitions partielles du glissement sémantique. Nous entendons souvent par glissement sémantique le déplacement du signifié stigmatisable d'un signifiant auquel il est ordinairement lié (ici : alcoolique) à un autre qui ne peut servir à désigner l'alcoolique (selon lui). C'est le cas le plus fréquent que nous avons présenté ici avec l'extrait mettant en scène la parole de P. Notons également que le glissement sémantique peut n'être qu'un mouvement

tangentiel on dévie du signifiant stigmatisable vers un autre (porteur d'une stigmatisation moindre) qui ne concerne pas l'alcool et que l'alcoolique peut plus aisément "prendre en charge" (cf. l'extrait de I. et la tangente d'ivrogne à conducteur imprudent, supposé dangereux). Dès lors on obtient une gradation : occultation totale (cas le plus fréquent ; cas du locuteur que nous "écoutons" depuis le début de cet article) >> fuite tangentielle (cas de I.) >> glissement sémantique par distinction (cas de P.).

## ***Les jeux pronominaux (rappel)***

Les divers pronoms (envisagés comme des "masques de la personne") nous ont conduit à considérer plusieurs définitions de la (ou des) personne(s)

- Définition "propre" (je...) qui se charge de dire la normalité de la consommation d'alcool du sujet ou de justifier celle-ci en la dédramatisant, la signifiant.
- Définition inclusive (nous, on... = je + tu, il, elle, vous, ils, elles) qui généralise, banalise la prise de boisson. On rencontre un phénomène stratégique lié à cette définition inclusive l'extension qui consiste en l'emploi d'un pronom pluriel soit pour obtenir l'effet de "vérité générale", soit pour éviter un "je" trop compromettant (dans ces cas, le "on" est une entité floue, non identifiable).
- Définition contrastive (tu, il) qui décrit l'autre comme soi (et à nouveau, nous trouvons là la désingularisation de la prise d'alcool) ou comme personne "à part" (le pronom excluant le locuteur a à sa charge les alcoolisations potentiellement stigmatisables). Notons ici aussi un usage stratégique le détournement qui consiste en l'utilisation d'un pronom personnel à la seconde ou troisième personne à la place du pronom à la première personne du singulier.

## **Une typologie pour la négation de l'alcoolisme**

Nous présentons ici quelques phénomènes de négation de l'alcoolisme. Précisons dès ici que la visée ne se veut pas exhaustive et que les descriptions qui suivent ne sont en rien spécifiques aux discours éthyliques (on peut les retrouver dans le "langage ordinaire"). Par souci de clarté, nous regroupons ces phénomènes en trois catégories nier, se décharger de la responsabilité, ne pas dire.

### ***Nier***

Distance maximale en ce que le locuteur est l'objet du discours que constitue l'alcoolisation

- par **négation** (au sens étroit du terme "ne...pas"). Précisons que la négation ne concerne que très exceptionnellement l'alcoolisation générale mais s'attache, au contraire, à un signifiant précis ("*bouh le whisky, je l'aime pas*") ;

- par **contraste** (alcoolisation mise au compte du "tu" ou d'un tiers) ou par **détournement** (où le pronom référant à l'énonciateur est remplacé par celui de l'allocutaire ou par un pronom à la troisième personne du singulier). Dans ce cas, c'est la négation de l'implication personnelle qui est en jeu.

## ***Se décharger***

Le locuteur se décharge de toute responsabilité singulière et faisant appel à un critère de normalité (basé sur la récurrence et les discours sociaux) du comportement actualisé :

- par **inclusion** ou **extension** (utilisation d'un pronom pluriel incluant le locuteur)

- par glissement sémantique (réfutation et ou changement de signifiant) : "*Ah J'ai pas dit ronds ! Alcoolique c'est différent c'est pas la même chose*" (le glissement sémantique, dans ses formes les plus poussées, peut être une forme de "nier")

- par déplacement temporel ;

- par cadrage de l'alcoolisation.

## ***Ne pas dire***

Occultation totale de l'alcoolisation morbide et problématique. Rappelons qu'il nous est impossible de distinguer ce qui est su mais caché à autrui de ce qui est indicible, inconscient.

## **Mensonge ou méconnaissance ?**

Deux hypothèses s'offrent à nous soit l'alcoolique est conscient de son comportement déviant et le cache à autrui, ment par omission ; soit il ne sait pas le caractère singulier et morbide de sa consommation d'alcool et, a fortiori, les troubles qui en sont la cause (méconnaissance, déni). Nous l'avons déjà écrit ici, le linguiste ne peut apporter de réponse. C'est au psychologue, à l'alcoolologue, de nous éclairer. Pour ce qui concerne le type d'alcoolisme qui nous préoccupe ici, les études convergent qui décrivent le déni. Ainsi par exemple, de Mijolla et Shentoub (16) parlent de "clivage du moi" (en un moi alcoolique et un moi non alcoolique) qui permet le déni. Cela conforte ce qui chez nous ne pouvait être qu'une intuition

(car en effet, il nous paraît peu probable que, chez tous les sujets rencontrés pendant plusieurs semaines, ce mensonge ait été présent à tout moment).

Comment, alors, expliquer que celui qui boit de façon compulsive et répétitive, qui tous les jours se trouve à nos côtés, au comptoir, et consomme de l'alcool, puisse dénier ainsi ce qui paraît être une évidence ? L'analyse linguistique éclaire certaines modalités du déni. Elle constate le dialogisme qui fait s'inscrire la parole singulière dans les discours sociaux consensuels et le comportement déviant dans l'"ordinarité" du rituel social (fut-ce au prix d'une extension du champ du rituel). Elle pointe également la référence faite aux autres consommateurs chez qui l'on trouve la figure du même (qui permet l'inscription dans ta normalité) et celle de l'autre (qui lui est différent et stigmatisable).

Elle remarque enfin tes stratégies d'occultation, de négation(s) qui composent l'ultime défense.

## **Conclusion**

On observe à travers les différents cadrages de l'acte de boire et son inscription subjective que l'alcoolique se protège contre toute stigmatisation potentielle en présentant sa propre consommation sous l'angle de la normalité. On remarque également quelques stratégies de déni (choix dans le dicible, déplacement temporel, glissement sémantique, jeux pronominaux) qui permettent l'occultation du caractère morbide et pathologique de l'acte de boire. Enfin, nous pouvons préciser différentes modalités qui permettent de nier l'alcoolisme.

Tout cela peut paraître étrange mais, pourtant, le discours de l'alcoolique n'est pas extraordinaire comme peut l'être, par exemple, celui du psychotique. Il ne fait qu'utiliser les ressources et les moyens du discours ordinaire qui permettent à l'alcoolique de croire en cette "ordinarité" à laquelle il semble tant tenir.

## **Références bibliographiques**

- 1 - Fouquet P. Le syndrome alcoolique. Etudes anti-alcooliques 1950<15).
- 2 - Jellinek EM. The disease concept of alcoholism. New-Haven : Hil Ihouse Press, 1960.
- 3 - Alonso-Fernandez F. La dépendance alcoolique, Paris : PUF, 1987.
- 4 - Fouquet P. Aspects psychiatriques des alcoolopathies. L'information psychiatrique 1971 ; 47 (1) : 49-54.
- 5 - Morenon J. [Comment la pudeur déforme le langage](#). Article sur site internet.
- 6 - Morenon J. Comprendre l'alcoolisme. Article sur [site internet](#).
- 7 - Morenon J. Comprendre l'alcoolique. Article sur site internet. [Note de JPM : cette réf est identique à la précédente. Je n'ai pas retrouvé de source plus précise dans le site. D'autant que les articles de J. Morenon et F. Péréa ont été écrits à la même époque et qu'ils se citent

mutuellement.]

- 8 - Morenon J. [Les données de la linguistique](#). Article sur site internet
- 9 - Morenon J. Le langage de l'alcoolique et ses perturbations. L'information psychiatrique 1988 (63-4).
- 10 - Morenon J, Rainault J. L'alcool, Alibis et solitudes. Paris Séli Arslan, 1997.
- 11 - Chapuis R. L'alcool comme mode d'adaptation sociale. Paris L'Harmattan, Logiques sociales, 1989.
- 12 - Montignac M. Boire du vin pour être en bonne santé. Paris Flammarion, 1997.
- 13 - Barthes R. Mythologies. Paris : Seuil, Points, 1957.
- 14 - Coñaniz A. Les masques de la personne. In : Langage, subjectivité, didactique. Actes de colloque ; 8-10 mai 1978 ; Lisbonne (Portugal) :167-179.1978
- 15 - Legrand M. Le sujet alcoolique, essai de psychologie dramatique. Paris : Desclée de Brouwer, Reconnaissances, 1997.
- 16 - De Mijolla A, Shentoub SA. Pour une psychanalyse de l'alcoolisme. Paris : Payot, Petite bibliothèque Payot,1981.

Du même auteur sur ce site :

*François Péréa* : [Les conversations de bistrot que nous apprennent-elles ?](#) [Texte abrégé](#)

*François Péréa* : [Les négations dans le discours pudique](#) N. universitaire. [Texte abrégé](#)

*François Péréa* : [Maternage et décadence](#) Les femmes dans le discours de l'alcoolique [Texte abrégé](#)

[Retour à l'Index](#)

*Site créé le 02 août-1997. - Dr J. Morenon, 8 rue des tanneurs, F-04500 [RIEZ](#)*

Emplacement du Fichier :

<http://jean.morenon.fr/PDF/silence.pdf>

